architectes de l'urgence

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Rapport d'activité

2011

architectes
de l'urgence

Sièges

FRANCE
Administration Logistique
73 Bd du Cange - BP81720
80000 Amiens
Tél +33 (0)3 22 80 00 60
Fax +33 (0)3 22 72 39 44
info@archi-urgent.com

SUISSE
150 Route de Ferney
CP 2100
CH-1211 Genève

Headquarters

AUSTRALIA
34 Kellett Street
Kings Cross NSW 2011
P.O. Box 1430,
Potts Point 1335
Sydney
Tel + 612 8004 7982
www.emergencyarchitects.net

CANADA
Architectes de l'urgence du Canada
4000, rue St-Ambroise, suite 278 Montréal (Québec)
H4C 2C7
Tel : (+1) 514 868 1767
www.archi-urgent.ca

emergency
architects

SOMMAIRE

LA FONDATION DES ARCHITECTES DE L'URGENCE

Bilan de 10 ans d'activité

PROGRAMMES MENES EN 2011

AFGHANISTAN

Pérennisation de l'Atelier Relais

COLOMBIE

Intervention en faveur des réfugiés du conflit

INDONESIE

Suivi des missions précédentes

PEROU

Fin des programmes de reconstruction post-séisme 2007

PAKISTAN

Reconstruction post inondations été 2010

HAITI

Intervention suite au séisme de janvier 2010

Construction d'abris temporaires

Maison modulaire à Delmas

Réparation de logements à Gressier

Renforcement de logement à Sainte-Marie, Grand Goave et Carrefour

Réhabilitation du centre de Santé Fontaine, Cité Soleil

Réhabilitation de centres de Santé

Construction d'une école et réhabilitation d'un orphelinat

Action pour le retour des sinistrés dans leur logement

Projet de Carrefour-Feuille

Planification d'urgence dans le quartier de Ti-Sous à Carrefour

LES EVENEMENTS EN 2011

Formations

Les conférences en 2011

Conférence Internationale de la FAU

Autres évènements

Communiqués de presse

LES PARTENAIRES DES ARCHITECTES DE L'URGENCE
LA FONDATION ET LE PERSONNEL DU SIEGE EN FRANCE
NOS EFFECTIFS SUR LE TERRAIN

Les ressources de la FAU en 2011

Les ressources humaines en 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Nous soutenir

architectes
de l'urgence

emergency
architects

La Fondation Architectes de l'Urgence

Bilan de 10 ans d'activité

Les domaines d'intervention des Architectes de l'Urgence

Les actions de reconstruction

- **AFGHANISTAN** : création d'un concept d'abri durable ultra économique : recommandations techniques pour une meilleur résistance des ouvrages aux tremblements de terre, coordination des travaux de reconstruction de 5000 logements
- **SRI LANKA :** tsunami décembre 2004 : reconstruction de 38 fishwadies, d'un shopping complex, d'un community center et de 73 maisons
- **ILES SALOMON :** tsunami avril 2007, ateliers de formation à la construction parasismique, reconstruction d'une école primaire
- **INDONESIE :** tsunami décembre 2004 : reconstruction de 565 maisons, 9 écoles et maternelles, 1 route, 49 bateaux de pêche et toutes les infrastructures portuaires de Sigli ;

  Séisme de Java mai 2006 : Construction de 52 maisons et 1 école maternelle et 1 crèche.

  tremblement de terre, septembre 2009 : réhabilitation de 2 écoles.
- **PAKISTAN :** séisme octobre 2005 : reconstruction d'une école, formation de techniciens aux méthodes d'évaluation; Elaboration d'un manuel d'évaluation post catastrophe, Elaboration d'un guide de construction parasismique

  inondation de juillet 2010 : construction de 126 logements et réalisation d'un manuel pour la construction de la « maison type »
- **PEROU :** séisme aout 2007 : reconstruction de 3 écoles, de 86 maisons, construction d'un foyer d'accueil pour 100 enfants.
- **LIBAN :** conflit juillet 2006 : réhabilitation de 2 bassins de rétention d'eau de pluie, reconstruction de 2 châteaux d'eau, réhabilitation d'une école, mise en sécurité d'un camp de réfugiés.
- **TCHAD :** déplacement de population, 2007 : construction d'une clinique pour femmes, de 60 salles de classe, 2 bâtiments témoin, 1 briqueterie
- **COLOMBIE :** déplacement de population, 2009 : reconstruction de 45 maisons pour reloger autant de familles déplacées par le conflit interne.

Les actions d'évaluation

- **AFGHANISTAN** : séisme de Nahrin, Mars 2002 : diagnostic post sismique
- **EUROPE CENTRALE :** inondations, aout 2002 : mise en place de cellules de crise et de partenariats avec les architectes locaux pour les interventions d'urgence
- **ALGERIE :** séisme de Bourmerdès, mai 2003 : diagnostic et mises en sécurité de 4300 bâtiments
- **IRAN :** séisme de Bam décembre 2003 : diagnostic et mise en sécurité
- **MAROC** : février 2004, séisme d'Al Hoceima : diagnostic et mises en sécurité
- **BANGLADESH** : inondations août 2004 : conception d'un programme de reconstruction
- **GRENADE :** cyclone Ivan septembre 2004 : diagnostic et mises en sécurité
- **HAITI :** cyclone Jeanne septembre 2004 : évaluation cartographique des dégâts
- **PAKISTAN:** séisme octobre 2005 : formation de 600 techniciens gouvernementaux à l'évaluation de bâtiments, élaboration d'un manuel de méthodologie d'intervention post catastrophe
- **LIBAN :** conflit juillet 2006 : mises en sécurité d'un camp de réfugiés
- **TCHAD:** conflit, 2008 : évaluation des structures scolaires de 8 camps de réfugiés
- **INDONESIE :** tsunami décembre 2004, séisme de Java mai 2006, séisme de Padang, octobre 2009 : évaluation des sites et des bâtiments.

architectes
de l'urgence

emergency
architects

Programmes menés en 2011

AFGHANISTAN

Poursuite des activités de l'Atelier Relais à l'Université Polytechnique de Kaboul

Apport des Architectes de l'urgence depuis 2004

Depuis 2004, année de la mise en place de l'atelier relais à l'UPK de Kaboul, **la formation dans le domaine de la C.A.O.-D.A.O** se pérennise et se développe.

Poursuite des échanges 2011

Tout comme sur 2010, nous avons essayé de favoriser la venue de professionnels français, afin d'apporter des **modules d'enseignement complémentaires** et de contribuer à toujours faire évoluer les cours et la réflexion des étudiants.

Etienne Falk, a donc pu se rendre à l'UPK en avril 2011 pour assister le chargé de mission localement.

Ces échanges et l' évolution de la formation avec l'apport de nouveaux **modules d'enseignements techniques** font partie du souhait de développement de la fondation pour ce programme. Nous espérons que 2012 nous apportera les moyens de mettre en œuvre ce souhait.

La venue de M. Patrick Coulombel et le **renouvellement partiel du parc informatique** a été très apprécié.

La préparation d'un concours auprès des étudiants en architecture et architectes Afghan intitulé « Kaboul dans 50 ans » a permis à la FAU d'être mieux connus par les autorités afghanes et étrangères. **L'implication de FAU est aujourd'hui un élément important pour la reconstruction de l'Afghanistan.**

Bilan de la formation en 2011

- **42 nouveaux étudiants** ont pu bénéficier de l'enseignement de cet atelier.
- Au total depuis 2004, **419 étudiants ont pu être formés** aux techniques architecturales avec l'aide de logiciels d'architecture adaptés
- Par ailleurs, **de plus en plus de jeunes femmes participent** aux travaux menés dans cet atelier, ce qui contribue également à l'enseignement mixte.

Partenaires de ce projet depuis sa mise en place
Conseil National de l'Ordre des Architectes, SOMFY, USaid, Sénat, Université Polytechnique de Kaboul

COLOMBIE

Programme de relogement pour les déplacés du conflit

Pésentation du projet

De 2009 à fin 2011, la fondation Architectes de l'urgence a mené un programme de relogement de familles déplacées en raison du conflit dans le département de Nariño.

Fin 2011, la totalité des **45 maisons** prévues sur 4 villages étaient pratiquement finalisées, et l'activité qui a eu lieu sur tout **début 2012, a consisté à lever les dernières réserves après que les derniers menus travaux aient pu être achevés et à la remise des ces logements à leurs bénéficiaires.**
Ce programme est donc terminé depuis le 1er trimestre 2012 et la mission a été mise en veille.

Partenaires de ce projet :
Fondation Abbé Pierre, OIM, CHF, INCODER,
Region Narino, FAU.

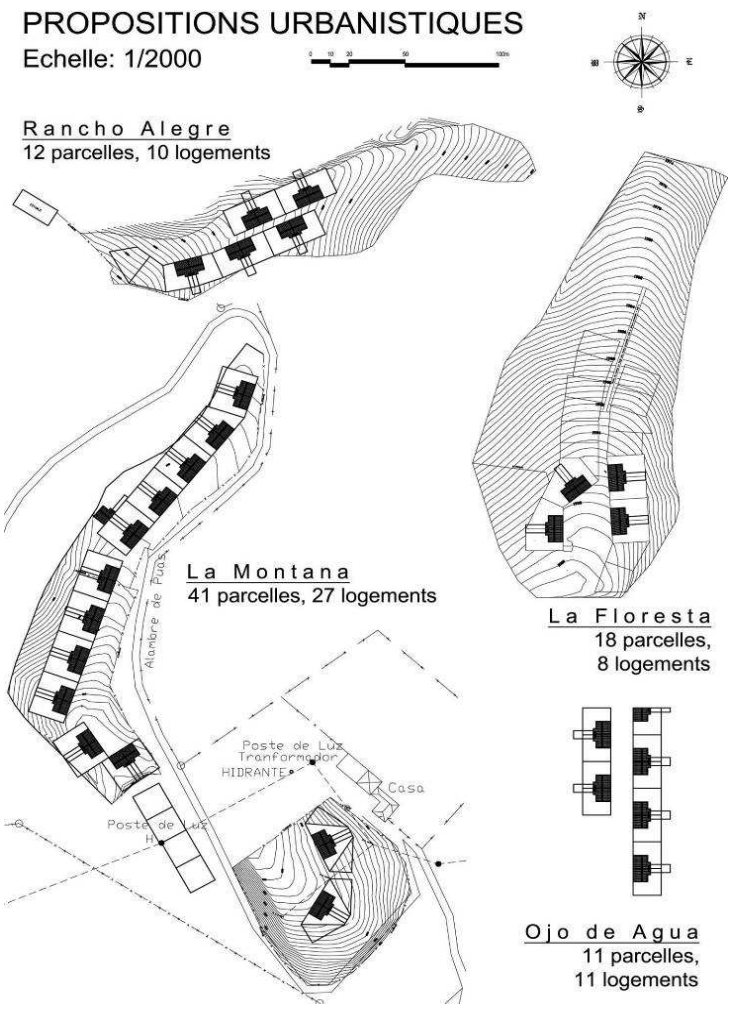

Ce programme a également permis d'assurer :

- L'installation des **réseaux d'eau**,
- La réfection des **voies d'accès**,
- La construction d'**entrepôts sécurisés** pour le matériel de chantier qui sont depuis utilisés comme salle de réunion, étable, espaces de stockage agricole, etc.
- Une aide pour nourrir les familles travaillant sur le projet, avec un système de **« Travail contre nourriture ».**

Les bénéficiaires nous ont en effet souvent fait part de leurs difficultés pour aller travailler de manière quotidienne sur le chantier, ce qui signifiait un manque à gagner pour la famille. L'équipe d'Architectes de l'Urgence a donc effectué des démarches auprès du Programme Alimentaire Mondial afin d'obtenir une aide pour les familles. Le PAM a accepté le dossier et a donné des **aliments pour couvrir les besoin des 54 familles pendant 40 jours de travail.**

INDONESIE

Suivi des missions précédentes

Le contexte d'intervention

La province d'Aceh est située au Nord de l'île de Sumatra. Aceh a été le théâtre d'un conflit long et sanglant entre l'armée de terre indonésienne et le mouvement séparatiste GAM. Ce conflit, qui a fait plus de 15 000 victimes, a pris fin en août 2005.

Le tremblement de terre du 26 décembre 2004, suivi d 'un tsunami, a particulièrement touché cette zone d'Indonésie, en causant d'immenses dégâts humains et matériels dans la province. Le 30 septembre 2009, un tremblement de terre provoque à nouveau de nombreux dégâts.

Les équipes d'Architectes de l'Urgence sont intervenues à plusieurs reprises dans la région.

Le bilan de ces années d'intervention est le suivant,

Dans les villages de Sigli et Sabang :

- le reconstruction de **565 maisons**
- La reconstruction de **9 écoles et maternelles**
- La reconstruction d'**une route**
- La reconstruction de **49 bateaux** et toutes les infrastructures portuaires à Sigli

Dans le village de Padang:

- La réhabilitation de **2 écoles**

Les objectifs de la mission pour 2011

- **Garantir un environnement scolaire optimal aux élèves des écoles de Sigli et Sabang**
- **Permettre l'accès à l'eau pour les populations victimes du tsunami à Sabang**
- **Relancer l'activité de pêche auprès des pêcheurs victimes du tsunami à Sigli.**

La FAU poursuit donc les projets en cours et répond à de nouveaux besoins exprimés par les populations. Ont été réalisé:

- les **travaux d'entretien de 5 écoles** à Ujung Sekundo, Jaboï, Blang Paseh, Bintang Hu et Sukon
- la **construction d'un espace de restauration** au collège de Blang Paseh
- le **forage d'un point d'eau** à Cot Kuala 1
- la **réhabilitation et extension du réseau d'eau** à Ujung Sekundo
- la **réhabilitation de deux bateaux** de pêche à Sigli

La mise en œuvre en 2011 de nouveaux projets, notamment dans le domaine de l'accès à l'eau, aura également permis d'élargir notre champs d'action traditionnel dans cette région.

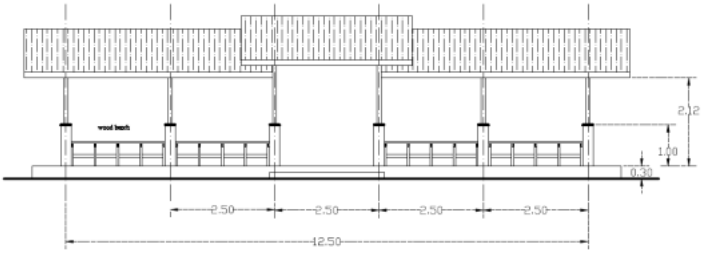

Espace de restauration au collège de Blang Paseh

Extention du réseau d'eau à Ujung Sekundo et travaux d'entretien de l'école de Jaboï.

PEROU

Intervention suite au séisme de 2007

Bilan du projet de 2007 à 2010

Présents depuis le séisme du 15 Août 2007 au centre du Pérou la fondation Architectes de l'urgence a menée de 2007 à 2010, les actions suivantes :

- Réhabilitation d'un cimetière à San Juan Bautista
- Reconstruction de **28 logements** à Galagarza
- Reconstruction de **48 maisons** à Santa Rosa et San Clemente
- Mise en place d'un **fabrique de briques**
- Reconstruction de **3 écoles**
- **Formation** des bénéficiaires pour l'auto-construction, aux normes parasismiques.
- Construction d'**un foyer pour 96 enfants** âgés de 5 à 12 ans en situation de risques dans la région de San Juan Bautista
- Construction de **22 logements** à Huarango pour des familles en situation d'extrême pauvreté.

Notre bilan en 2011

Tout comme pour la Colombie, les projets au Pérou étaient finalisés pour l'essentiel à fin 2010.

L'activité sur le 1er trimestre 2011 a donc consisté à livrer ces bâtiments et à fermer la mission sur place.

Les partenaires pour la reconstruction au Pérou : Fondation Abbé Pierre, Région Ile de France, Fédération internationale de la Croix rouge et du Croissant Rouge, Somfy.

PAKISTAN

Intervention suite aux inondations de Juillet 2010

Contexte de la mission

En juillet 2010, des inondations ravagent la Pakistan qui est touché du nord au sud sur une distance de plus de 1 000 kilomètres, le long de l'Indus et d'un certain nombre de ses affluents.

Elles ont fait au moins 1 760 morts, affecté 21 millions d'habitants et privé 10 millions de personnes de leur logement.

Très vite la fondation Architectes de l'urgence décide de venir en aide aux victimes de cette catastrophe.

Une équipe d'évaluation est envoyée sur place et se concentre sur le district de Khaipur.

Objectif de la mission

Après avoir effectuée une évaluation assez large, Architectes de l'urgence décide d'apporter une solution et une aide aux villageois qui n'ont pas de possibilité pour se construire un abri et qui ne bénéficie d'aucune aide.

La mission s'installe début 2011 à Sukkur, dans le district de Skikarpur particulièrement affecté, et décide de réaliser un abri modèle.

L'abri est parasismique, grâce à ces fondations cimentées et une structure en bambous contreventée. Il respecte aussi les traditions pakistanaises, avec l'utilisation des matériaux locaux et un toit typique.

Les résultats fin 2011

- **126 abris** ont été réalisés dans plusieurs villages du district de Skikarpur
- un manuel pour la construction d'une **« maison type »** a été réalisé

En Août 2011 de nouvelles inondations inondent le sud du pays. L'équipe des Architectes de l'Urgence se rend rapidement sur place pour faire un premier état des lieux. La FAU rédige ainsi un document technique visant à répertorier les erreurs de construction fréquemment rencontrées dans l'architecture vernaculaire du Sindh, et propose des solutions simples et peu couteuse permettant d'améliorer les méthodes constructives locales.

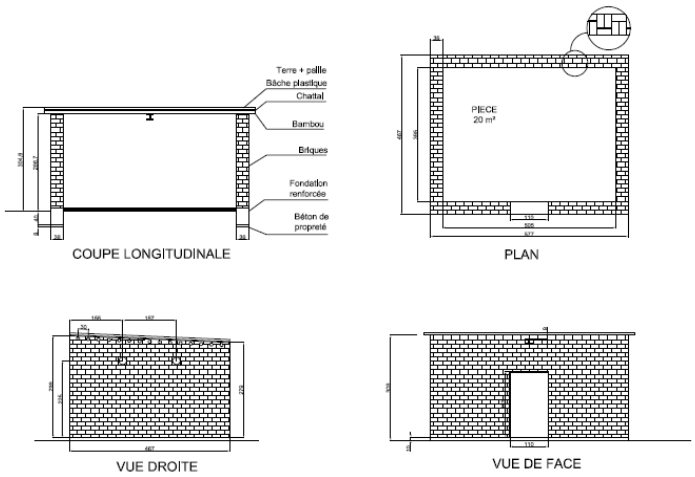

Partenaires pour ces projets : Région Rhône Alpes, Midi Pyrénées et Ile de France et l'association « le Cœur en partage ».

HAITI

Intervention post séisme — 12 Janvier 2010

Le contexte d'intervention de la Fondation Architectes de l'Urgence

Le 12 janvier 2010, un séisme d'amplitude 7.0 sur l'échelle de Richter frappe Haïti. Le séisme se produit à seulement 17 km de la capitale Port au Prince. Le bilan est dramatique : 200.000 morts et 1,2 millions de sans-abris.

Des dizaines de milliers de bâtiments sont détruits, plus encore sont endommagés et risquent de s'écrouler. L'activité est paralysée car la population, traumatisée, est réticente à réinvestir les bâtiments sûrs dans la peur d'un nouveau séisme. Dans les quartiers à faibles et moyens revenus, la majorité des structures de services public ou privé, comme les écoles, les centres de santé, ont été très endommagés, ce qui a entraîné le fermeture de la plupart des services de base.

La Fondation Architectes de l'Urgence a répondu dès le 15 janvier 2010 à l'appel du gouvernement haïtien et s'est rendue sur place afin d'évaluer les dégâts et répondre au mieux aux besoins des populations sinistrées.

Notre action depuis 2010 s'est concentrée sur :

- L'**évaluation**, l'**expertise** des sites
- La **mise en sécurité** des sinistrés
- La mise en place de programmes **d'urbanisme d'urgence**
- La **formation de professionnels locaux** à l'évaluation des bâtiments
- La mise en place de programmes de **relogement**
- La **réparation** de logements
- La **construction d'abris**

En 2011, la fondation Architectes de l'urgence a entrepris divers projets dans plusieurs domaines, à savoir :

- **Le relogement des sinistrés**
- **La santé**
- **Les écoles et orphelinats**
- **Les projets d'urbanisme d'urgence**

Partenaires de ces projets :
ECHO, Caritas Autriche, Cordaid, Fondation Abbé Pierre,
Crédit Agricole Solidaire Développement, Imerys, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Croix-Rouge Française, UN-HABITAT

HAITI

Construction d'abris temporaires

Mise en place du projet

En parallèle au programme de réparation et de renforcement de logement à Gressier, notre partenaire ECHO à contribué au projet de construction d'abris temporaires.

Le projet commence le 15 mars 2010 par l'envoi de container pour 400 abris. L'objectif principal d'apporter une réponse adaptée dans l'optique d'un relogement des habitants.

Après une période d'évaluation, la FAU décide de mettre au point en priorité la **construction d'abris temporaires** de bonne qualité complétée par des actions d'évaluations des logements et de réparation.

Les actions mise en place ont tenu compte de certains critères:

- les logement/abris doivent pouvoir résister aux intempéries
- la réutilisation des matériaux disponibles dans les maisons en ruine doit être fait au maximum
- les sinistrés doivent être intégrés et accompagnent le processus de construction
- l'accompagnement technique doit être continu et les pratiques locales doivent être respectées.

Le Bilan de la mission fin 2011

- **6 ingénieurs et architectes** ont été formés à l'évaluation rapide de bâtiments et certifiés par le MTPTC
- **400 abris** ont été construits, soit **400 familles,** ont pu bénéficier d'abris temporaires construits

Au niveau national, la FAU a assisté le **Ministère des Travaux Public, Transports et Communication** (MTPTC) dans son projet d'évaluation globale du bâti dans les zones touchées par le séisme. La FAU a participée activement à l'élaboration du **guide de réparation** destiné aux maçons et aux ingénieurs haïtiens.

Les phases de la construction d'un abri temporaire

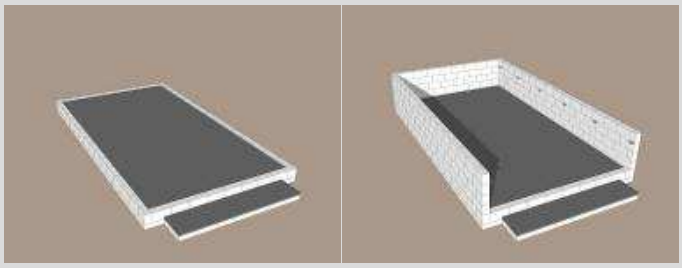

Mise en place des fondations et du mur périphérique

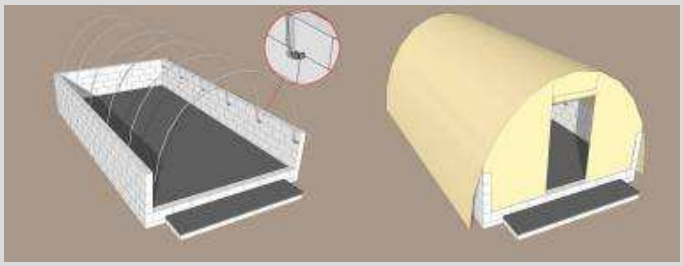

Mise en place des fondations et du mur périphérique

Les abris sont distribués aux bénéficiaires, **leur montage se fait sous la supervision de l'équipe technique.** On estime que 30 abris peuvent être montés par jour.

Partenaires de ce projet : ECHO
Conseil National de l'Ordre des Architectes, Atlante Architecture, UFG Investment Managers, Maisons et cités Soginorpa, OFI Asset Management, Marie d'Amiens, Dickson, Donateurs particuliers

HAITI

Réparation de logements à Gressier

Présentation du projet

Ce projet de relogement s'inscrit dans la continuité de l'action « Un logement pour les sinistrés de Gressier » menée dès mars 2010 avec notre partenaire ECHO.

Gressier est une commune à l'ouest de Port-au-Prince essentiellement rurale. La commune est divisée en 3 circonscriptions : Petit Boucan, morne Chandelle et Morne à Bateau.

Le projet de 2011 se situe à Morne à Bateau, on estime que 90 à 95 % des habitations sont construites en béton armé et que les dégâts observés suite au séisme du 12 janvier auraient pu être évités avec des connaissances de base sur les principes de construction parasismique.

L'aide apportée par la Communauté Internationale est importante mais se concentre principalement sur des solutions temporaires. La FAU, quant a elle, développe et continue des projets de réparations et de renforcement de logements pérennes.

Les étapes du projet sont les suivantes :

- **Evaluation détaillée de la zone**
- **Sélection des bénéficiaires**
- **Mobilisation communautaire**
- **Formation**
- **Réalisation des travaux**

Partenaires de ce projet : ECHO puis Caritas Autriche.

Un bilan positif de 2010 à 2011

La fondation à réaliser:

- **2000 évaluations**
- La réparation et le renforcement de **476 maisons** soit **700 familles relogés**.
- La **formation de 30 équipes** de maçons aux techniques de réparation parasismiques
- La réalisation d'un **guide de réparations** spécifique à Haïti et un protocole de sélection et d'évaluation des maisons réparables.
- La mise en place des outils logistiques et un contrôle qualité adaptés au contexte de travail haïtien.

HAITI

Renforcement de logements à Sainte-Marie, Grand Goave et Carrefour

Présentation du projet

Dans la perspective de redonner à chacun le droit à un logement décent, la FAU a développé un projet visant à favoriser le retour des populations sinistrées des camps vers leur logement.

Tout comme le projet de relogement dans le quartier de Morne à Bateau, les processus d'**évaluation**, de **mobilisation** et d'**organisation** sont les mêmes.
L'objectif du projet global est l'évaluation puis la réparation et le renforcement de **855 logements** sur les trois communes.

L'opération est prévue jusqu'à fin juin 2012.

Dans la commune de Sainte-Marie, **67 logements** ont été évalués puis réparés et renforcés.

En 2011, **200 logements** ont été évalué puis **70 logements** ont été réparés et renforcés dans la commune de Grand Goave.

Partenaires de ce projet
Cordaid, Fondation Abbé Pierre

HAITI

Réhabilitation du Centre de Santé Fontaine, Cité Soleil

Le contexte

Le projet se situe dans la partie rurale de la **commune de Cité Soleil**. Le centre de santé construit par un donateur privé souffrait d'installations vétustes qui nuisaient à la bonne distribution des soins et n'offraient pas un environnement décent pour les patients.

La **réhabilitation de cet hôpital** est fondamentale pour la garantie d'une santé correcte pour les milliers d'habitants du plus grand bidonvilles des Caraïbes.

Les travaux de réhabilitation

- **Adduction d'eau**
- **Couverture et étanchéité**
- **Système électrique**
- **Système d'assainissement**
- **Système de gestion des déchets**
- **Accessibilité PMR**
- **Aménagement intérieurs et extérieurs**
- **Sanitaires**
- **Logement du gardien**

Les travaux se sont déroulés sur **7 mois**.

Les nouvelles activités du centre de Santé

L'ONG Médecins du Monde a établi un partenariat avec l'équipe médicale du centre pour créer une base secondaire à l'Hôpital de Cité Soleil. Sont envisagées de nouvelles activités telles que la planification familiale, l'accompagnement pré et post-natal, l'éducation des jeunes mères à l'alimentation et à l'hygiène des nourrissons, la nutrition et la récréation des enfants.

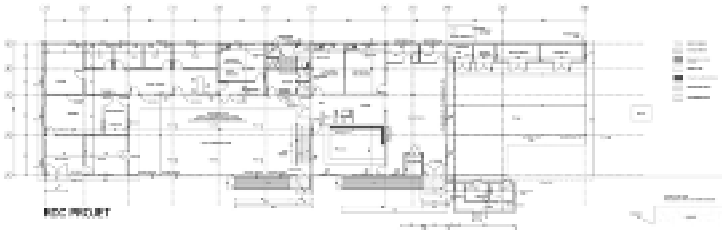

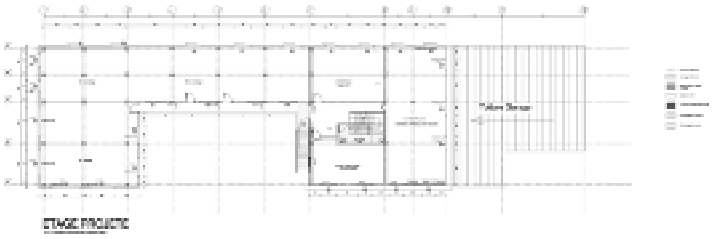

Malgré le retard pris pour de multiples raisons, notamment à cause de l'épidémie de choléra et aux mouvements sociaux liés aux élections, le projet a été finalisé avec succès. **Le centre de Santé est aujourd'hui en fonction.**

Partenaires
Crédit Agricole Solidarité Développement, Imerys, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

HAITI

Réhabilitation de 11 Centres de Santé

Présentation du projet

Ce projet s'inscrit dans **un partenariat entre la Croix-Rouge française (CRF) et la Fondation des Architectes de l'Urgence.** Il a pour objectif premier d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité.

La FAU en tant que maitre d'œuvre, projette l'évaluation et la réhabilitation de **11 dispensaires** dont 8 sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince et 3 sur la commune de Petite Goave.

L'ensemble des onze dispensaires a pu être évalué par la FAU a la fin de l'année 2010, ont suivi un rapport de diagnostic et de proposition ainsi que la réalisation des plans pour chaque dispensaire.

Les principaux objectifs ont été de rendre les **bâtiments parasismiques et paracycloniques** ainsi que de répondre aux normes sanitaires et sécuritaires de base.

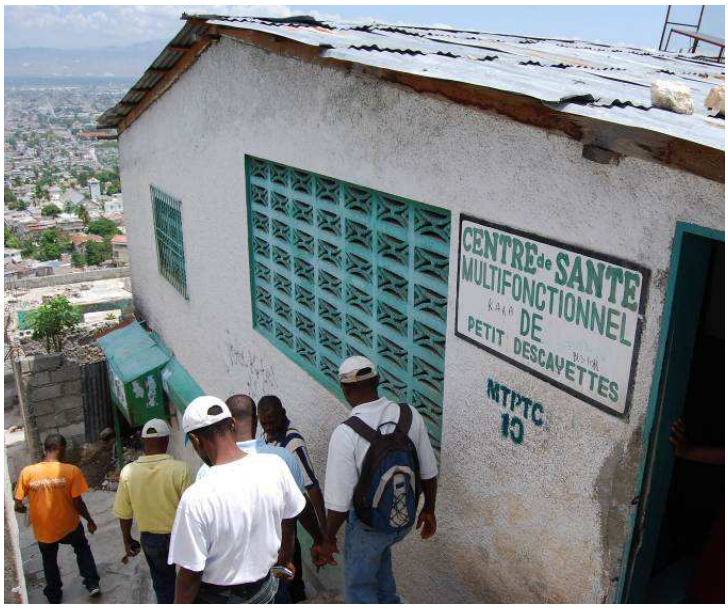

En 2011 : 5 dispensaires ont été livrés

- Dispensaire de Snelak
- Dispensaire de la Cité Eternel
- Dispensaire de Saint-Martin
- Dispensaire de Croix des Bouquets
- Dispensaire de Petite Place Cazeau

Les 6 autres projets se poursuivent sur 2012

Les travaux de certains dispensaires ont été retardés par la maintenance du service médical dans le cas de certains dispensaires où bien du fait de leur difficulté d'accès.

Partenaires de ces projets :
Croix-Rouge française.

HAITI
Maison modulaire à Delmas 32

La Fondation des Architectes de l'Urgence en partenariat avec J/P HRO a mis en place le concept de **« module habitable »** permettant des extensions à la fois verticales et horizontales. Suite à cette étude, un prototype de maison modulaire a été construit sur Delmas 32.

Le projet souhaite prendre en compte trois objectifs:

- **s'adapter à une zone urbaine dense**
- **être modulaire**
- **rendre la population active dans le processus de construction**

Ce projet a pris forme avec la participation de la population de la communauté de Delmas 32 et avec les dirigeants locaux. Un **manuel détaillé** a été réalisé pour aider les bénéficiaires à être le plus autonome dans la construction de leur logement.

Le contexte du projet

A la fin de l'année 2011, la Fondation des Architectes de l'Urgence a été contactée par J/P-HRO pour travailler à la conception de maison neuves dans le but de reconstruire les maisons détruites par le séisme de janvier 2010 et d'y reloger les habitants des camps de Delmas 32 à Port-au-Prince.

Module de base de 18, 21 ou 25 m2

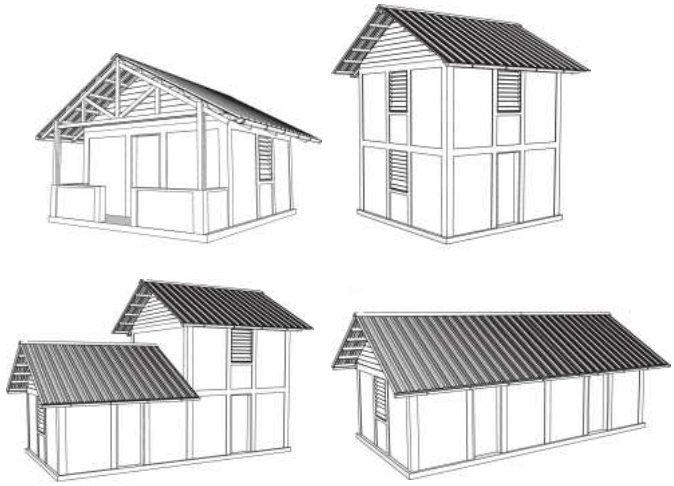

Extensions du module de base

L'année 2011 à vu naître le projet ambitieux de « logement modulaire »

Le réaménagement du quartier est actuellement en phase de planification. De nouvelles maisons modulaires, extensibles et résistantes aux séismes et aux ouragans seront mises en œuvre pour les sinistrés, nous l'espérons, courant 2012.

Partenaires de ce projet : J/P HRO

HAITI

Construction d'une école et réhabilitation d'un orphelinat

Réhabilitation de l'orphelinat « Cœur Foyer de Pitié » de Mirebalais

Créé en 2000, l'orphelinat a été détruit suite au séisme du 12 janvier 2010. La directrice et les 25 enfants, âgés de 6 mois à 14 ans ont dû quitter Port-au-Prince et s'installer à proximité de Mirebalais où ils survivent grâce aux dons de la communauté et des paysans locaux.

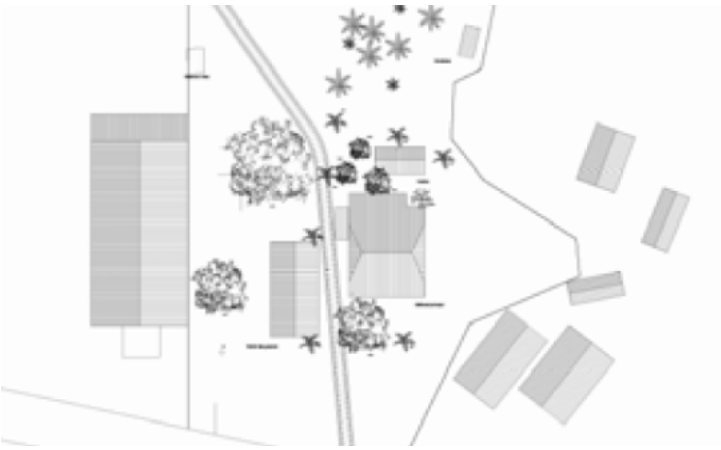

- Le projet consiste à la **réhabilitation du bâtiment existant** comprenant les dortoirs et la cuisine ainsi qu'un lieu de repas.
- Les **dortoirs seront agrandis** pour augmenter la capacité d'accueil de l'orphelinat
- **Un préau** fera office de lieu d'enseignement et les toitures seront étendues au niveau de la cuisine pour protéger l'actuel lieu de cuisson
- La création d'**un potager** et d'**un poulailler** favorisera l'autonomie de l'orphelinat

Les partenaires de ce projet sont: Groupe Bernard Hayot (GHB), Union Internationale des Architectes (UIA), Association Patrick Bourrat et donateurs privés.

Construction d'une école à Savanette

Savanette est une commune rurale d'Haïti, 30 000 personnes y vivent, essentiellement d'agriculture et de petit artisanat. C'est une église prêtée par le pasteur qui tient le rôle d'école et elle ne dispose d'aucune commodité.

Le projet de construction de l'école prend place sur un nouveau terrain entouré d'arbres et à proximité de la rivière.

Comme de nombreux projet, la difficulté d'accès est un frein au projet.

La construction de l'école s'organisera autour :

- d'un **« pôle pédagogique »** pour accueillir les enfants
- de **locaux pour la restauration** permettant d'assurer un repas journalier
- de locaux **sanitaires et de toilettes** permettant une éducation à l'hygiène
- de prolongements extérieurs: **préau et cour de récréation**
- d'aménagements extérieurs pédagogiques : création d'**un potager** et d'**un poulailler**

HAITI

Action pour le retour des sinistrés dans leur logement

Projet « Logement quartier »

Ce projet intervient dans les quartiers populaires et informels de l'agglomération de **Port-au-Prince**. L'idée est de former et impliquer les habitants au processus de reconstruction dès le début.

L'objectif premier est néanmoins de permettre aux populations sinistrées de rester ou de revenir dans leur quartiers et de réintégrer leur logement quand les conditions le permettent.

La principale difficulté du projet réside dans la situation particulièrement préoccupante des **quartiers denses et informels** dominés par la pauvreté, l'informalité et l'absence de services de base. La crainte des populations quant à une nouvelle catastrophe naturelle demande une information et un soutien constant de la FAU.

La FAU est intervenue dans **3 zones distinctes** : la zone de Bristout-Bobin à Pétionville et les quartiers de Fort-Mercredi, soit la Cité 9 et Ti-Savann dans la zone de Carrefour Feuille dans la commune de Port-au-Prince.

Partenaires : UN-HABITAT

Le projet s'est décomposé en 7 phases

- mobiliser les communautés
- travailler en étroit partenariat avec les collectivités locales
- se coordonner avec les acteurs de l'aide internationale
- réaliser une enquête énumérative
- réaliser un diagnostique urbain
- aider à la reconstruction
- améliorer les conditions d'habitabilité

La finalité du projet mené sur 10 mois en 2011

- **5 quartiers diagnostiqués**
- **9950 ménages enquêtés**
- **15 bâtiments et équipement communautaires réparés**

HAITI
Projet de Carrefour-Feuille

Projet d'urbanisme d'urgence

Ce projet s'inscrit dans un projet global de **« Gestion des débris dans les quartiers précaires de Port-au-Prince en appui au retour au foyer des populations affectées par le tremblement de terre ».**

L'objectif général du projet est de contribuer à la réhabilitation des zones urbaines sinistrées, par la mise en place d'un système de recyclage, d'enlèvement et de recyclage des débris. L'idée étant d'informer et de former les habitants à l'activité de gestion des débris dans leur quartier.

Le projet se situe dans le quartier de **Carrefour-Feuille** et il se décompose en 4 sous-zones : Decayette, Saieh, Venus et Sanatorium.

Les résultats en 2011 (7 mois)

- **4 quartiers diagnostiqués**
- **5000 ménages enquêtés**

Les 6 objectifs à atteindre :

- renforcer les capacités des **organisations communautaires** de base du quartier
- préparer un **profil du quartier** (géographique, socio-économique, propriété du foncier, impact du tremblement de terre, cartographie des risques, données institutionnelles)
- faire des **enquêtes** auprès de la population
- établir un **plan de restructuration** du quartier
- préparer et mettre en œuvre une **campagne d'information** communautaire
- contribuer aux échanges d'expériences

Les résultats ont été transmis à l'institution haïtienne en charge de la gestion des données géographiques et statistiques (CNIGS)

Ils seront également intégrés aux données du prochain recensement de population.

Partenaires : UN-HABITAT

HAITI

Planification d'urgence dans le quartier de Ti-Sous à Carrefour

Présentation du projet

La ville de **Carrefour** est incluse dans le continuum urbain de la capitale Port-au-Prince. Le quartier de Ti-Sous est à l'ouest de Carrefour ; 15 000 à 20 000 habitants y résident.

Même si la zone contient quelques espaces non construits, le **tissus urbain est dense**. Le type d'habitation n'est pas homogène et évolue selon la déclivité du terrain.

La zone est donc difficile d'accès.

On estime à 3 500 ménages les bénéficiaires de ce projet.

Présentation des actions de la FAU devant des représentants de la communauté du quartier

Partenaires : Cordaid

Les objectifs

L'objectif est de réaliser un **plan d'aménagement du quartier** et de veiller au bon suivi de celui-ci par les autres acteurs intervenant dans la zone. Le quartier compte plus de **3000 maisons**.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les comités de Ti-Sous afin de présenter et d'expliquer le travail à faire.

Projection d'aménagement d'un espace public

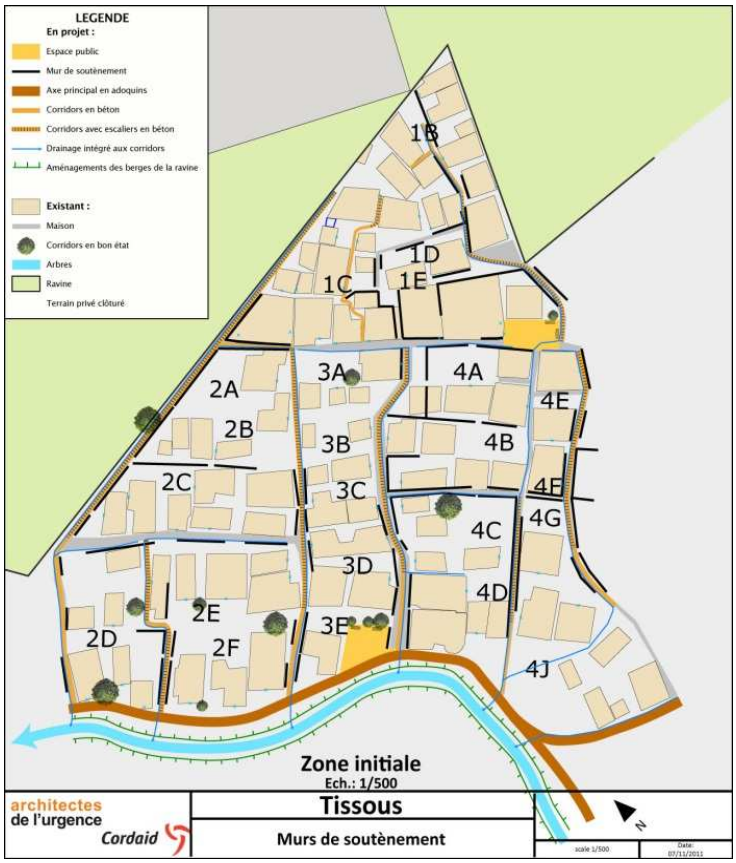

architectes
de l'urgence

emergency
architects

Evènements
en 2011

Formations

Patrick Coulombel, Président de la Fondation des Architectes de l'Urgence et Florence Darmon, Directrice Générale de l'ESTP

Les formations continues

Depuis plusieurs années, la fondation des Architectes de l'Urgence organise des formations continues destinées à structurer l'intervention volontaire des architectes en milieu construit sinistré. Les formations portent sur les thématiques suivantes:

- **L'architecte et l'urgence**
- **Le parasismique**
- **L'accessibilité**
- **La RT 2012**
- **Risques sanitaires**

En 2011, 3 sessions ont eu lieu ; en juin, octobre et décembre.

La nouvelle formation du Mastère de spécialisation

Ce mastère Spécialisé a pour objectif de former des professionnels de la construction de l'architecture et du génie civil, aux projets intégrant le paramètre « urgence ».

Le projet de Mastère Spécialisé Urgentiste Bâtiment et Infrastructure « UBI » à vu le jour en 2011 grâce à un partenariat avec l'ESTP Paris. Le Mastère a reçu cette même année l'accréditation de la Conférence des Grandes Ecoles.

La durée de la formation est de **12 mois** au total. Elle comprend 6 mois de cours à l'ESTP Paris, 6 mois de mission en entreprise. La formation est ouverte aux **jeunes diplômés ou professionnels** issus des grandes écoles ou universités (ingénieurs, architectes, formations technique, scientifiques, urbanistique, commerce).

Les **débouchés professionnels** sont nombreux : la fondation Architectes de l'urgence en tête mais aussi le CICR, la Croix Rouge, les ONG d'urgence, l'Agence des Nations Unies, le Ministère des affaires étrangères, la sécurité civile, les entreprises de BTP, des services d'Etat et des agences européennes...

DSA Paris-Belleville

C'est un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention **« Architecture et risques majeurs ».** Il s'adresse à des diplômes en architecture. La formation se déroule sur **4 semestres** à l'ENSA Paris-Belleville.

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- **L'établissement de stratégies de la prévention**
- **L'élaboration de projets**
- **La réduction de la vulnérabilité du patrimoine existant**
- **L'intervention dans la gestion de crise**
- **L'intervention en situation post-crise**

Pour plus d'information rendez-vous sur
www.archi-urgent.com

Les conférences en 2011

Conférence au Havre sur Haïti

La Fondation Architecte de l'Urgence en partenariat avec l'association Enfance et Partage a organisé une conférence sur le thème **« Un an après le séisme »** et « **La reconstruction d'Haïti ».**

La conférence a eu lieu le 12 janvier 2011 au Havre.

Colloque sur les inondations de la Somme

Dix ans après les inondations de la Somme, AMEVA organise un colloque intitulé **« Les inondations de la Somme, 10 ans après : bilan, enjeux, perspectives ».**

Le témoignage de la FAU a eu une large place lors de la présentation de retours d'expériences de gestion du risque et a participé à la formulation de nouvelles orientations.

Dubai International Humanitarian Aid and Development

DIHAD est le salon le plus important d'aide humanitaire et de rurbanisation au Moyen-Orient. Il rassemble les agences onusiennes, les ONG humanitaires et les sociétés des quatre continents. Le thème du salon était **l'impact des nouvelles technologies sur les opérations humanitaires**. Une série de conférences autour du thème ont eu lieu durant le salon. **La FAU a pu intervenir lors de ce grand rassemblement de mars 2011.**

UIA Tokyo

La FAU a été présente lors du **24ème Congrès Mondial de l'Union Internationale des Architectes** en septembre 2011 à Tokyo. Les participants se sont questionnés sur le concept « Design 2050 » afin d'élaborer une charte sur les thématiques de « l'environnement », « la culture » et « la vie ».

Festival de l'Aventure

Patrick Coulombel a été l'un des invités du **22ème Festival de l'Aventure** qui s'est déroulé du 24 au 28 janvier 2011 aux Angles. Le festival présente des personnalités qui ont vécu une aventure humaine, qu'elle soit sportive, scientifique, environnementale… l'objectif étant de favoriser l'échange et la rencontre entre des expériences humaines atypiques et le public.

Colloque à Amiens

Patrick Coulombel est intervenu sur le thème de **« La résilience architecturale »** en octobre 2011 lors de la Rencontre nationale des formateurs Risques Majeurs éducation, portant sur les **« Risques majeurs et résilience des territoires ».**

Colloque à Poitiers

L'intervention de Patrick Coulombel sur les **« Nouveaux métiers de l'urgence »** s'est faite lors du Colloque Régional de la Cellule d'Urgence Médico Psychologique du Poitou Charente en avril dernier. Le colloque portait sur : **L'impact traumatique des catastrophes d'origine naturelle « Force de la nature et tragédies humaines ».**

Conférence Internationale de la FAU

Depuis 10 ans, les Architectes de l'Urgence font face à des problématiques récurrentes.

Par quels moyens préserver les terres cultivables? Comment maîtriser une urbanisation galopante pour épargner la campagne environnante? Peut-on éviter de construire sur le littoral et dans les zones à risque? Quelles sont les meilleures méthodes pour y construire des logements décents et sûrs tout en économisant les ressources naturelles?

La sixième conférence de la FAU a permis de réunir des spécialistes de différents milieux autour de problématiques actuelles dans le **domaine de l'architecture et de l'urbanisme, ainsi que dans le domaine de l'environnement et de l'urgence**. Un éclairage a ainsi été apporté sur des sujets qui nous concernent tous.

La 6e Conférence Internationale des Architectes de l'Urgence : « Architecture de demain: la planète terre est-elle encore constructible ? »

Elle s'est déroulée le 26 mai 2011 à l'espace Niemeyer, à Paris. C'est un évènement à fort potentiel médiatique qui a permis de réunir des spécialistes de milieux différents autour de questions cruciales et qui ont permis d'apporter un éclairage international sur des sujets qui nous concernent tous.

La conférence a été organisée autour de tables rondes sur les thématiques suivantes:

- Les terres cultivables se restreignent
- Construire des villes qui épargnent la campagne
- Comment gérer un littoral sensible, risqué et surpeuplé ?
- Réduire les conséquences de catastrophes: comment bien bâtir en zone à risque?
- Habitat durable : vers une construction soucieuse des ressources de la planète ?

Partenaires:

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Union Internationale des Architectes, Bouygues Bâtiment International, Fondation Somfy

Autres évènements

De grands noms de l'architecture apportent leur soutien à La deuxième vente aux enchères de dessins et épures au profit de la fondation Architectes de l'Urgence

Suite au grand succès d'une première vente aux enchères en 2010, l'année 2011 renouvelle l'expérience. La vente à été précédée d'une exposition de 27 œuvres d'artistes contemporains du groupe Neuvième concept, créées sous l'impulsion d'Imerys terre cuite.

L'exposition englobait donc des travaux d'architectes renommés comme Claude Parent, Roland Castro, Mario Botta, Richard Meier, Rudy Riccioti, Eduardo Souto de Moura, mais aussi Jean Marie Finot, Marc Van Peteghem et Manuelle Gontrand., et des œuvres d'artistes contemporains.

L'exposition et la vente se sont déroulées du 15 au 23 octobre 2011.

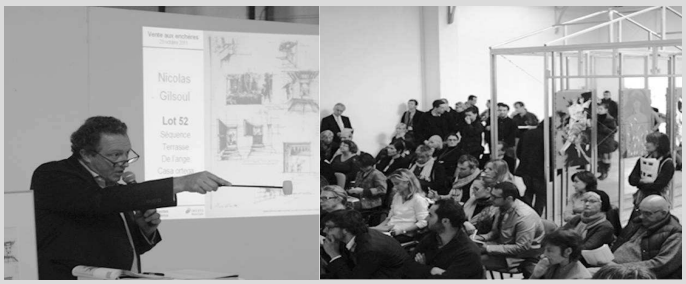

«La FAU est une ONG remarquable. Donner des dessins est le minimum tarifaire qui ne mérite même pas qu'on lui attribue le terme d'engagement. Il convient de rester modeste. Envisager un bénéfice militant me parait déplacé par rapport à ceux qui exercent le bénévolat. Bravo à la FAU ! » **Rudy Ricciotti**

Remise don Vachette

Cet événement témoigne de la créativité et de la générosité du **groupe ASSA ABLOY**, leader du marché « Door opening solutions »avec sa marque « VACHETTE » de poignée de porte. La groupe a eu l'idée de lancer une recherche sur l'esthétique de « la poignée de porte ». Le résultat a été étonnant, en quelques semaines 44 dossiers on été constitués provenant surtout de jeunes professionnels ou d'étudiants.

La récompense n'avait pas pour but but d'être le vrai moteur de la réussite de l'opération puisqu'il s'agit d'**un don de 5000 euros pour la Fondation Architecte de l'Urgence**, agrémenté d'un voyage à Copenhague pour les deux vainqueurs en architecture, Goulven Jaffrés et Pierre Payot.

Le remise des prix s'est effectuée le 8 décembre 2011.

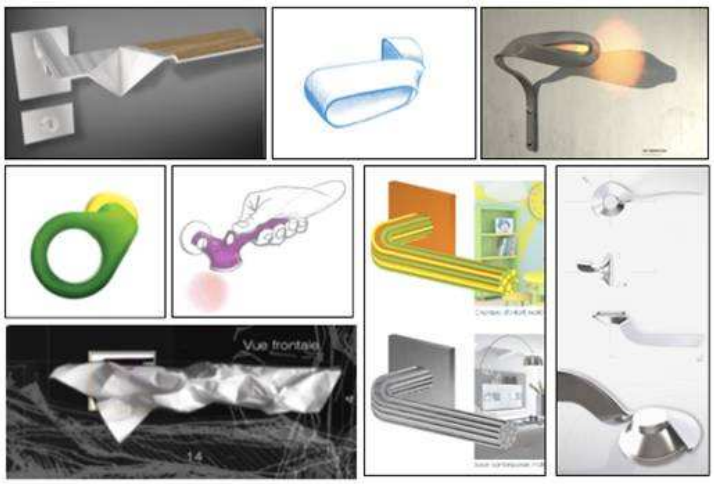

Communiqués de presse

La Fondation des Architectes de l'Urgence a été fortement médiatisée tout au long de l'année 2011. Favorisant ainsi le rayonnement de la Fondation à un public plus large.

Articles parus dans les journaux

Reportages et débat télévisés

Interventions à la radio

Les partenaires des Architectes de l'Urgence

Merci à **Denis Brogniart,**
parrain de la Fondation Architectes de l'Urgence depuis 2010.

La FAU a renouvelé un partenariat de compétences avec

Bouygues International

le 2 mai 2011.

Depuis bientôt trois ans, la Fondation des Architectes de l'Urgence a établi un partenariat avec Bouygues International. La coopération semble grandissante avec le renouvellement du partenariat cette année.

Bouygues International soutient la Fondation des Architectes de l'Urgence en envoyant des ingénieurs qualifiés sur nos missions.

Merci à tous nos partenaires sans qui rien ne serait possible !

Et un grand merci à toutes les communes, agglomérations, organisations ou associations, comités d'entreprise ainsi que tous les architectes et agences d'architecture et tous les particuliers qui nous soutiennent.

And a large thank you to all the cities, organizations or associations, works councils, architects and architectural agencies and individuals who all support us.

La Fondation et le Personnel du siège en France

Le conseil d'administration de la Fondation des Architectes de l'Urgence est composé de 12 membres, dont:

- **1 représentant du Ministère de la Culture**
- **1 représentant du Ministère de l'Intérieur**
- **1 représentant du Ministère des Affaires Etrangères**
- **3 représentants du monde des entreprises dont 2 chefs d'entreprises**
- **6 architectes**

Patrick Coulombel
Président
Architecte

Alice MOREIRA
DAF

Elsa MAURANGE
Assistante de direction et RH

Cécilia MARONET
Responsable comptabilité

Alexandra ABRAHAM
Assistante de communication et RH

Lorna THUILLIER
Assistante de communication

Webmaster

Informaticien

Psychologue

Conseiller en communication et médiation

Nos effectifs sur le terrain

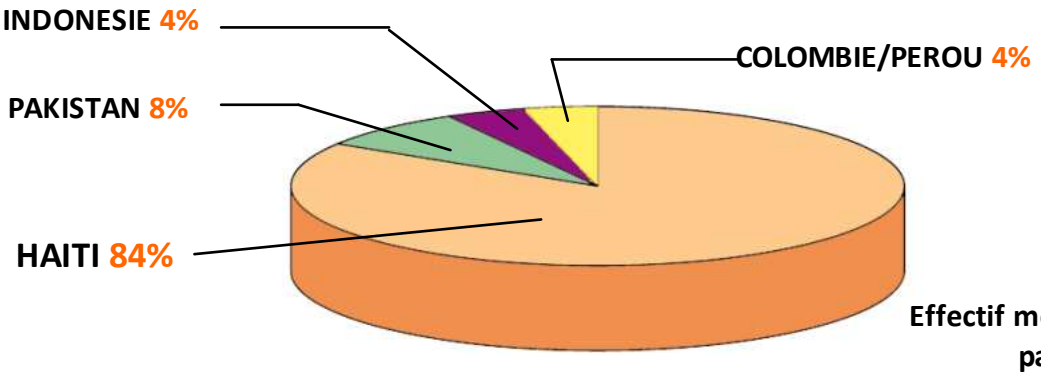

Effectif moyen des expatriés par mission.

PY JOUSSEAUME
Ingénieur

Nicolas ROSS
Administrateur

Oriane LE ROY LIBER-GUE
Architecte

Alexandre ZINDY
Logisticien mission

Arnaud JURAIN
Assistant ingénieur

Nicolas VERNOUX-THELOT
Architecte

Jean-Jacques BERNIS
Responsable travaux ingé

Lora VICARIOT
Responsable évaluations

Alice VAILLANT
Référent technique

Mathieu COLZANI
Architecte responsable technique

Hélène DANIEL
Chef de projet/Architecte

Astrid LENOIR
Responsable évaluations

Sylvain JOACHIM
Responsable de zone

Anissa GHIOUANE
Responsable de zone

David LUCAS
Administrateur Mission

Maud MARTINAGE
Responsable travaux

Amélie PIERRE
Géologue

Nicolas VRENTZOS
Géologue

Léo THOMAS
Administrateur

Virginie RAULT
Chef de mission

Albane VEUVE
Chef de projet Archi-tecte

Jérome GUILLAUMOT
Chef de mission

Nelly SCHAFFERT
Assistante archi

Pierre KAUFMANN
Conducteur de travaux

Nos effectifs sur le terrain *(suite)*

Elise ADOUM DOUASS
Administratrice

Benoit BERGE
Administrateur

Patrick MARTIN
Chef de projet

Jean Baptiste DUSSOL
Responsable travaux ingénieur

Paul GALLOIS
Chef de projet

Marie LANCINO
Assistant Administrateur

Camille GARDEY DE SOOS
Responsable rép.

Matthias GERAUD
Responsable évaluation

Sarah HANNOU
Ingénieur travaux

Ludovic LE LOUEDEC
Ingénieur ESTP

Xavier LOUARGANT
Responsable réparation

Cyrielle LEVAL
Assistante archi

Gabriel MAINARD
Chef de projet Ingé-nieur

Doryane MILLIET
Responsable de zone

Olivier MILLION
Chef de projet Ingénieur

Stephan MONDAMERT
Ingénieur travaux

Lucie MOREAU
Administratrice

Clément VAZQUEZ
Responsable évaluations

Valérie NICOL
Assistant évaluation

Beatrice PLATET
Architecte

Benoit RABILLER
Responsable évaluations

Anthony SIGONNEAU
Administrateur et logis-ticien mission

Philippe SCALABRINI
Architecte consultant

Sofia DE LA ROSA DENIS
Administratrice/
Architecte

Jean COLIN
Chef de proget/Ingé.

Yohann JEGOU
Référent technique

Michel SALLES
Architecte

Marion BILLOUDET
Chef de projet

A suivre ...

Les ressources de la FAU en 2011

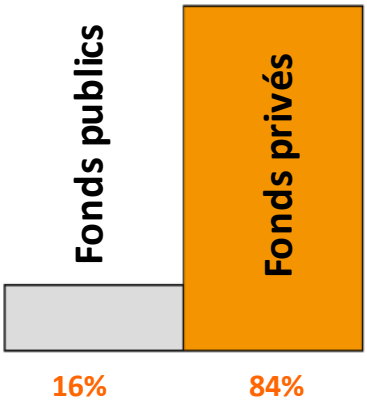

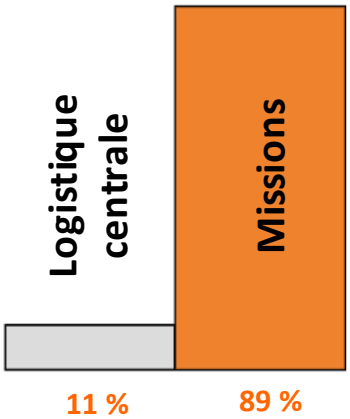

Répartition des dépenses par pays

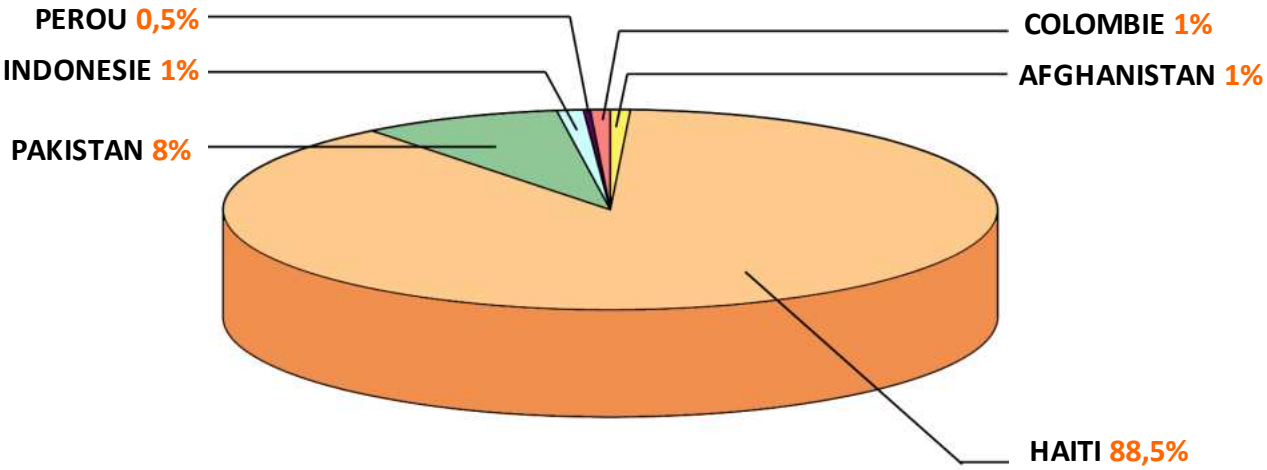

Répartition des dépenses par secteur en Haïti 2010/2012

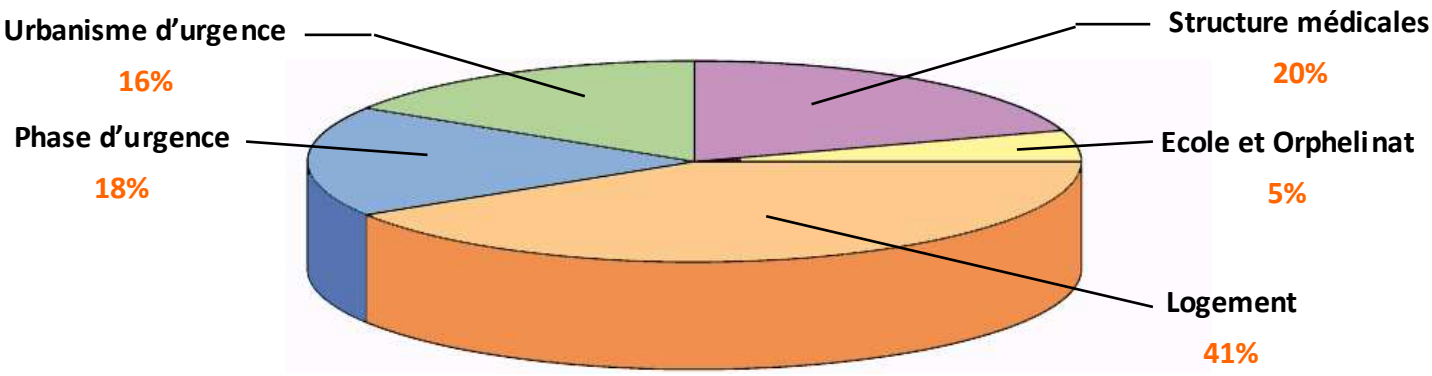

ARCHITECTES DE L'URGENCE

Fondation reconnue d'utilité publique

Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine – 75015 PARIS

--oOo--

EXERCICE 2011

-=-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

--oOo--

ARCHITECTES DE L'URGENCE

Fondation reconnue d'utilité publique

Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine – 75015 PARIS

--oOo--

EXERCICE 2011

-=-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

--oOo--

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- *le contrôle des comptes annuels de la FONDATION DES ARCHITECTES DE L'URGENCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*

- *la justification de nos appréciations,*

- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la Fondation. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 5 juin 2012

Le Commissaire aux comptes
J P A

Hervé PUTEAUX

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois	EXERCICE N, CLOS LE 31.12.11			EXERCICE N-1 31.12.10
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois				
			BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, brevets et droits similaires		4 404.99	3 837.88	567.11	108.77
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions		208 250.00	37 658.54	170 591.46	181 003.96
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		109 016.31	57 024.32	51 991.99	28 779.72
	Immobilisations mises en concession					
	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes sur immob. corporelles					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		37 896.01		37 896.01	37 896.01
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts		1 600.00		1 600.00	3 746.88
	Autres immobilisations financières		5 670.00		5 670.00	
	TOTAL	(I)	366 837.31	98 520.74	268 316.57	251 535.34
LIAISON	Comptes de liaison	(II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances & acomptes versés sur commandes		1 755.93		1 755.93	
	CREANCES					
	Usagers & comptes rattachés					
	Autres créances		144 904.16		144 904.16	274 880.56
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement		1 081 309.49		1 081 309.49	1 445 308.30
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		776 774.98		776 774.98	309 535.69
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance					
	TOTAL	(III)	2 004 744.56		2 004 744.56	2 029 724.55
	Charges à répartir sur plusieurs excercices	(IV)				
	Primes de remboursement des obligations	(V)				
	Ecarts de conversion actif	(VI)				
	TOTAL GENERAL	(I A VI)	2 371 581.87	98 520.74	2 273 061.13	2 281 259.89

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

			EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE		12 mois	31.12.2011	31.12.2010
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois		
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		899 211.33	899 211.33
	Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)			
	Réserves			
	Report à nouveau		30 638.57	16 857.16
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(BENEFICE OU PERTE)	38 545.96	13 781.41
	AUTRES FONDS ASSOCIATIF			
	Autres fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
	Résultat sous contrôle de tiers financiers			
	Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)			
	Subventions d'investissement sur bien non renouvelables			
	Provisions réglementées			
	Droit des propriétaires (commodat)			
	TOTAL	(I)	968 395.86	929 849.90
LIAISON	Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL	(III)		
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		765 917.04	1 232 367.31
	Sur autres ressources			
	TOTAL	(IV)	765 917.04	1 232 367.31
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		12 650.07	259.02
	Emprunts & dettes financières divers			
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		53 738.63	63 548.83
	Dettes fiscales et sociales		77 967.15	43 445.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		374 392.38	11 789.28
	Instruments de trésorerie			
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		20 000.00	
	TOTAL	(V)	538 748.23	119 042.68
	Ecarts de conversion passif	(VI)		
	TOTAL GENERAL	(I A VI)	2 273 061.13	2 281 259.89

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE 12 mois
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT 12 mois

		EXERCICE N 31.12.2011	EXERCICE N-1 31.12.2010
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	(France Export)		
	Production vendue - Biens		
	(France Export)		
	Production vendue - Services		
	(France Export)		
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
	(France Export)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	2 400 969.91	2 402 523.57
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges	6 043.52	11 597.73
	Autres produits		
	- cotisations		
	- dons	33 464.71	262 732.75
	- legs et donations		
	- produits liés à des financements réglementaires		
	- vente de dons en nature		
	- autres produits de générosité		
	- autres produits divers	46 536.14	79 990.36
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 487 014.28	2 756 844.41
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (Marchandises)		
	Achats matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)		
	Autres achats et charges externes	1 637 815.34	1 474 433.23
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 349.50	6 084.89
	Salaires et traitements	1 152 236.46	774 590.53
	Charges sociales	43 759.71	23 174.89
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations	19 398.22	19 907.25
	Dotations aux provisions : sur immobilisations		
	Dotations aux provisions : sur actif circulant		
	Dotations aux provisions : pour risques et charges		
	Autres charges	44 140.28	14 757.93
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 907 699.51	2 312 948.72
RESULTAT D'EXPLOITATION	(I - II)	-420 685.23	443 895.69
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice tranféré (IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

			EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob			
	Autres intérêts et produits assimilés		3 513.46	400.78
	Reprises sur provisions et transfert de charges			
	Différences positives de change		3 155.73	3 532.81
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 741.76	3 249.59
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS	(V)	**10 410.95**	**7 183.18**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change		6 243.36	318.85
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES	(VI)	**6 243.36**	**318.85**
RESULTAT FINANCIER		(V-VI)	**4 167.59**	**6 864.33**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I-II+III-IV+V-VI)	**-416 517.64**	**450 760.02**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		410.23	913.42
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	**410.23**	**913.42**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 796.90	42 561.33
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	**11 796.90**	**42 561.33**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(VII-VIII)	**-11 386.67**	**-41 647.91**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
	Impôts sur les bénéfices	(X)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		(I-II+III-IV+V-VI+VII-VIII-IX-X)	**-427 904.31**	**409 112.11**
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		(XI)	1 232 367.31	837 036.61
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées		(XII)	765 917.04	1 232 367.31
TOTAL - PRODUITS		(I+III+V+VII+XI)	**3 730 202.77**	**3 601 977.62**
TOTAL - CHARGES		(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	**3 691 656.81**	**3 588 196.21**
EXCEDENT OU DEFICIT		**(total produits - total charges)**	**38 545.96**	**13 781.41**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	TOTAL	
	CHARGES	
	Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	
	Prestations	
	Personnel bénévole	
	TOTAL	

*Y compris - Redevances de crédit bail mobilier - Redevances de crédit bail immobilier		

Fondation Architectes de l'urgence, BP 81720, 73 bd du Cange, 80000 Amiens - info@archi-urgent.com - www.archi-urgent.com

architectes de l'urgence

fondation reconnue d'utilité publique

Loger dignement les plus pauvres

En un peu plus de 10 ans, à travers ses multiples interventions dans le monde pour la sécurisation des ouvrages et la reconstruction des habitats, la fondation Architectes de l'urgence a démontré que le secours aux populations en détresse ne peut plus se limiter au seul apport de vivres et de soins.

A notre grande satisfaction, et pour le mieux être des sinistrés, le message est passé.

Notre combat se poursuit néanmoins au quotidien afin de réunir les moyens visant à juguler la misère et le mal logement à travers le monde.

Avec toutes celles et ceux qui oeuvrent sur le terrain et dont nous saluons à nouveau l'engagement ...

Aidez nous à reconstruire des vies !

Imprimé sur du papier PEFC.

Bon de soutien

Numéro national d'émetteur: 540339

Je renvoie ce coupon, accompagné de mon règlement, dans l'enveloppe ci-jointe.

Nous vous enverrons sans délai un reçu fiscal vous permettant de bénéficier, le cas échéant, d'une réduction d'impôt.

Nom de l'entreprise: _____ Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Code Postal: _____ Ville: _____

Tél: _____ Courriel: _____

OUI, je fais un don ponctuel et je soutiens dès maintenant les actions de la Fondation Architectes de l'urgence :

☐ 30 euros ☐ 90 euros ☐ 180 euros ☐ Autre montant _____

OUI, je fais un don régulier et je soutiens tout au long de l'année les actions de la Fondation Architectes de l'urgence :

☐ 1 euro / semaine pendant 1 an ☐ 2 euros / semaine pendant 1 an ☐ _____ euros / semaine pendant 1 an

Mode de paiement :

☐ chèque à l'Ordre de la Fondation Architectes de l'urgence

☐ virement sur notre compte Crédit Mutuel

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
N° 15629	02605	00020433601	11

☐ virement. Informations sur le compte à débiter :

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Code postale: ..... *Ville:* .....

Etablissement	Guichet	N°de compte	Clé RIB

Signature:
(obligatoire)

Nos actions en 2011

Haïti :
- Construction de 103 abris.
- Réhabilitation et renforcement de 875 logements.
- Evaluation de 1 363 logements.

] soit 978 familles relogées.

- Reconstruction de 10 dispensaires et centres de santé, soit 574 500 bénéficiaires.
- Réparation de 15 bâtiments communautaires, de routes et de passerelles.
- Instauration d'un système de recyclage, d'enlèvement et de traitement des débris pour 4500 maisons.
- 7 ingénieurs, 520 maçons et charpentiers locaux formés sur nos chantiers.
- 10 quartiers diagnostiqués soit 10 800 maisons et 15 000 familles interrogées dans le cadre des projets d'urbanisme d'urgence.

Australie : Evaluation de 230 logements à la suite d'inondations dans la région du Queensland.

Indonésie :
- Travaux d'entretien et extension de 5 écoles pour 822 élèves et 81 professeurs.
- Restauration de l'outil de travail de 4 familles de pêcheurs.
- Remise en état du réseau d'eau potable et forage de puits pour un village de 670 habitants.

Pakistan : Construction de 101 abris durables, soit le relogement de 557 personnes.

Iles Salomon : Construction de 50 latrines.

Timor Oriental : Installation d'un système d'assainissement dans un collège de 150 élèves.

9 modèles au choix

Vous pouvez aussi envoyer des voeux solidaires en commandant dés maintenant les cartes de voeux Architectes de l'urgence sur notre boutique en ligne sur **www.archi-urgent.com**.

Vous y trouverez également un large choix de produits dérivés et idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

En savoir plus sur le don

Deux formes de dons sont possibles :

- **le don ponctuel** d'un montant de votre choix et pouvant être fait à tout moment.
- **le don régulier** versé tout au long de l'année à la Fondation d'un montant minimum de 1€ par semaine pendant 1 an (soit 0,25€ une fois la déduction fiscale faite).

La Fondation Architectes de l'urgence est une fondation reconnue d'utilité publique, ce qui apporte des avantages fiscaux*:

- Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt :
  - égale à 75% du montant de leur don lorsque celui n'excède pas 513 euros.
  - égale à 66% du montant de leur don lorsque celui excède 513 euros, dans la limite de 20% de leur revenu imposable.
- Les entreprises bénéficient d'une réduction de 60% dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires.
- Déduction fiscale ISF : 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 euros est déductible ISF.

Dès réception de votre don, nous vous enverrons un reçu fiscal vous permettant, le cas échéant, d'obtenir une réduction d'impôt.

Par exemple pour un particulier, un don de 100 euros permet de diminuer l'impôt sur le revenu de 75 euros.
Un don de 100 euros vous coûte donc 25 euros.

** selon l'article 200 du Décret n°2011-645 du 9 juin 2011 - art. 1 - Code général des impôts*